

SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss

75703 PARIS Cedex 13

☎ : 01 57 53 29 21

cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



Coronavirus : le point en Douane au 27 mars 2020.

Point sur les effectifs en douane à la date du jeudi 26 mars au soir :

Agents présents dans les services : 2540 (mercredi soir 25 mars : 2490)

Quatorzaine : 935 (mercredi soir : 900)

Malades : 268 (mercredi soir : 248). **ATTENTION**, les agents malades sont ceux qui sont soit atteints soit seulement suspectés d'être touchés par le coronavirus (ils présentent les symptômes mais ne sont pas testés, donc pas de certitude).

Le nombre d'agents malades en Douane augmente, mais le rythme n'accélère pas dans les mêmes proportions que la statistique générale nationale. Nous sommes en dessous.

1/ POINT SUR L'INFORMATIQUE.

- **Connexions Rapido pour les agents en télétravail** : depuis vendredi dernier la Douane dispose de 6000 connexions RAPIDO possibles. On en a constaté 1500 mercredi. Nous ne consommons pas donc pas encore toutes nos possibilités de connexions. Il n'y a plus de contraintes sur le nombre de connexions possibles.

- Equipement des **PC fixes** pour des agents qui souhaitent télétravailler à domicile avec leur PC fixe rapporté du bureau : pour l'instant la sous-direction Services Informatiques y est **très défavorable**, pour des questions de **sécurité**. On souhaite geler tout mouvement de PC fixes vers le domicile. Pour les mouvements qui ont déjà été réalisés (300 PC sur la France entière), on ne demandera pas aux agents de rapporter leur PC, mais on leur demande de déconnecter immédiatement leur PC du réseau internet domestique dès l'extinction de RAPIDO. La S/D SI travaille à la mise en place de mécanismes de sécurité pour la suite. Pour l'instant, l'ordinateur portable doit rester le moyen de connexion à l'intranet privilégié.

2/ QUESTIONS RH

- **Placement en quatorzaine** : les dispositifs actuels vont être remis en cause. La DGAFP (Fonction Publique) travaille sur de nouvelles fiches, pour les prochains jours.

- **Les masques périmés sont utilisables** sous certaines conditions déjà définies (confirmation).

- **Soutien psychologique** et mobilisation des acteurs de prévention : la note est à la signature. Des psychologues supplémentaires viennent d'arriver sur le terrain. On va rédiger des fiches sur la base de la mutualisation des bonnes pratiques. Le **numéro vert** est déjà opérationnel : **0800 870 944**.

- **Retours de quatorzaine** : comment clore administrativement la situation de quatorzaine ? A chaque fois il faudra se poser la question des missions essentielles et de la nécessité ou non de reprendre le travail en présentiel. Le chef de service doit réévaluer la situation. L'anticipation doit pouvoir éviter le retour physique même temporaire, si placement en AEA ou en télétravail. Moins les agents se déplaceront, mieux ce sera.

- **Impact des AEA sur les RTT** : ce n'est pas encore tranché. La DG souhaite, dans la mesure du possible, qu'il n'y ait pas de distorsion en fonction des différentes positions (télétravail, travail présentiel, AEA). D'après les calculs de la Sous-direction RH, la perte éventuelle en AEA serait de 1 jour de RTT tous les 16 jours. Sur une période de 6 semaines, en AEA il y aurait perte de **2 jours au maximum**. La question est à l'étude pour voir si cette perte peut être évitée.

SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss
75703 PARIS Cedex 13
☎: 01 57 53 29 21
cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



- **Paye de mars** : elle sera identique à celle des mois précédents. **Paye d'avril** : pour les agents ayant jusqu'à 20% de leur paye en indemnités et primes, il n'y aura pas de différence. Tous les autres (ceux pour qui les primes et indemnités peuvent dépasser les 20% de l'ensemble de leur rémunération) verront leur situation légèrement dégradée avec rattrapage à la fin de la crise (baisse temporaire, dans un ordre d'idée de 200 à 500 euros).

- Pour les personnes malades susceptibles de passer à **demi-traitement** dans la période actuelle : la DG va prendre contact avec la Mutuelle pour le versement des compléments.

- MAD sans cotation pour les CSDS (et plus globalement port les **encadrants au forfait**) : une solution sera trouvée pour ces agents.

- Rappel : tous les congés qui ont été posés pour avril et au-delà, même avant le début de la crise, **peuvent être annulés**.

3/ SURVEILLANCE ET LCF

- Une instruction est en cours de rédaction sur la manière de réaliser les contrôles, et sur les situations où il faut utiliser un masque, qui ira dans le sens d'un **assouplissement** (dans certaines situations les agents pourront disposer d'un masque même quand ce n'est pas prévu à titre général).

- La DG est en train d'étudier le cas des modalités des contrôles dans les centres de **tri postal** dans le cadre de la LCF, ainsi que celui du **contrôle des navires à quai**.

LA CFTC VOUS SOUHAITE LE MEILLEUR WEEK-END POSSIBLE.

MERCI A TOUS LES COLLEGUES DOUANIERS, QUELLE QUE SOIT VOTRE POSITION D'ACTIVITE ACTUELLE, DE DONNER LE MEILLEUR DE VOUS-MEMES POUR NOUS AIDER COLLECTIVEMENT A TRAVERSER CETTE PERIODE DIFFICILE, QUI FERA DATE A PLUS D'UN TITRE.

CFTC-Douanes :
Sur un autre ton.